

Trappes, le 4 septembre 2018



FCA Assurance Pneumatiques 2 ans : un nouveau service offert par Mopar®

- Un service d'assurance gratuit pour 2 ans de couverture
- Remplacement pris en charge à 100% (pneumatique, montage et équilibrage)
- Aucun barème dégressif



Afin de renforcer encore sa gamme de services proposés à ses clients, Mopar[®], la Marque du groupe FCA dédiée à l'après-vente et aux services, vient de lancer un tout nouveau produit de service particulièrement innovant : **FCA Assurance Pneumatiques 2 ans**.

Véritable gage de sérénité, l'assurance pneumatique protège les clients du Groupe FCA contre les aléas de la route et les dommages causés aux pneumatiques (crevaison, accident ou vandalisme).

FCA assurance Pneumatique garantit, pour une période de 2 ans à partir de la date d'achat, la prise en charge du remplacement et du montage/équilibrage du pneumatique ayant subi un dommage accidentel (crevaison, accident et vandalisme) dans la limite de 200 € TTC par sinistre (dans la limite d'un sinistre sur la période de garantie) et sans coefficient de vétusté.

Cette Assurance s'applique aux pneumatiques été ou hiver achetés et montés auprès du réseau agréé FCA après-vente dans le cadre d'un remplacement des pneumatiques (sont exclus les pneumatiques montés sur le véhicule neuf au moment de sa vente et les roues complètes en tôle ou aluminium).

FCA Assurance Pneumatiques 2 ans est valable :

- En France métropolitaine
- Pour toutes les marques du groupe FCA (Fiat, Abarth, Alfa Romeo, Lancia, Jeep[®] et Fiat Professional
- Pour les véhicules particuliers comme pour les utilitaires légers jusqu'à 3,5 tonnes, professionnels compris
- Selon les manufacturiers référencés par FCA France et éligibles à FCA Assurance Pneumatique

Pour le client, le principe est simple :

- Il achète et fait monter les pneumatiques des manufacturiers agréés par les réparateurs du réseau FCA et bénéficie ainsi d'une assurance 2 ans
- Cette assurance est offerte au client



- Il doit conserver la facture portant la mention "FCA Assurance Pneumatique 2 ans offerte"
- Elle est valable **en cas de crevaison, d'accident et d'acte de vandalisme**
- En cas de sinistre, le client se présente chez le Réparateur Agréé avec sa facture et le pneumatique endommagé
- Le pneumatique concerné est remplacé (y compris le montage et l'équilibrage) sans frais pour le client



Les points forts de FCA Assurance Pneumatiques 2 ans :

- Un produit de service automatique
- Une assurance gratuite
- 2 ans de couverture
- Remplacement à 100% pris en charge
- Aucun barème dégressif

FCA Assurance Pneumatiques 2 ans est donc un excellent moyen pour le réseau FCA de se démarquer vis-à-vis de la concurrence. En outre, considérant qu'environ 1/3 des entrées ateliers concernent l'achat ou le remplacement des pneumatiques, ce nouveau programme est aussi une bonne opportunité pour le réseau FCA de réaliser des ventes additionnelles comme le changement des disques, plaquettes de freins ou amortisseurs et ainsi mieux fidéliser ses clients sur le long terme.